

ADMINISTRATION

AUTORITÉS ADMINISTRATIVES INDÉPENDANTES, ÉTABLISSEMENTS ET ORGANISMES

ANESM
Agence nationale de l'évaluation et de la qualité des établissements
et services sociaux et médico-sociaux

Décision n° DS 2015-22 du 31 mars 2015 portant délégation de signature

NOR : AFSX1530257S

Le directeur de l'Agence nationale de l'évaluation et de la qualité des établissements et services sociaux et médico-sociaux,

Vu l'article L. 312-8 de code de l'action sociale et des familles;

Vu le décret du 26 avril 2007 portant nomination du directeur de l'ANESM;

Vu l'article 23 de la convention constitutive de l'ANESM,

Décide:

Article 1^{er}

Délégation est donnée à l'effet de signer, au nom du directeur de l'Agence nationale de l'évaluation et de la qualité des établissements et services sociaux et médico-sociaux, les courriers individuels d'information relatifs aux décisions d'habilitation et d'inscription prises par le directeur à Mme Élodie ERREDE.

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* santé, protection sociale, solidarité.

Fait le 31 mars 2015.

Le directeur,
D. CHARLANNE